

UNIVERSITÉ PARIS 12

DIPLOME D'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation

Vu le décret n° 2013-756 du 19 août 2013 relatif aux dispositions réglementaires des livres VI et VII du code de l'éducation

Vu la décision du Conseil d'Administration

Vu les pièces justificatives produites par Mme SYLVIE GOMES-FELIX, née le 17 juillet 1968 à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94), en vue de son inscription au Diplôme d'Université METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION – SECOND DEGRE

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

le DIPLÔME D'UNIVERSITÉ METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION – SECOND DEGRE

est décerné à **Mme SYLVIE GOMES-FELIX**

au titre de l'année universitaire 2015-2016.

Fait à CRETEIL, le 4 octobre 2016

Le Président

Olivier MONTAGNE

Le titulaire

Olivier MONTAGNE